Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

CLISSON
et ses
MONUMENTS

Etude historique et archéologique

PAR

le Comte PAUL DE BERTHOU

Ancien élève de l'Ecole des Chartes

Illustrations par M. l'Abbé Joseph BOUTIN

Plan du chateau par M. Clément JOSSO, architecte

MDCCCX (1910)

IMPRIMERIE DE LA LOIRE – NANTES

Numérisation Odile Halbert, 2007,
tous droits de reproduction réservés

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

CHAPITRE V
Le château de Clisson
IV°

CONSTRUCTIONS ET REPRISES DU XVe SIÈCLE ET DES SIÈCLES SUIVANTS

II° CONSTRUCTIONS DU XVe SIÈCLE

4° LA TOUR DEMI-OVALE r (XVIe SIECLE) ET LES COURTINES VOISINES (XVe ET XVIe SIÈCLES)

La tour demi-ovale r, d'un plan singulier, placée sur la courtine Sud de la nouvelle enceinte, nous paraît être un bastion, attribuable au milieu du XVIe siècle, du type qui précéda immédiatement l'adoption des fortifications terrassées basses, à angles saillants. Point de créneaux ni de mâchicoulis à son sommet. Sa face courbe interne est divisée, par deux retraits successifs et superposés, en trois gradins dont le plus élevé forme un chemin de ronde, abrité par un parapet percé d'étroites meurtrières, avec une petite échauguette, sans doute cabinet de latrines, donnant sur le fossé.

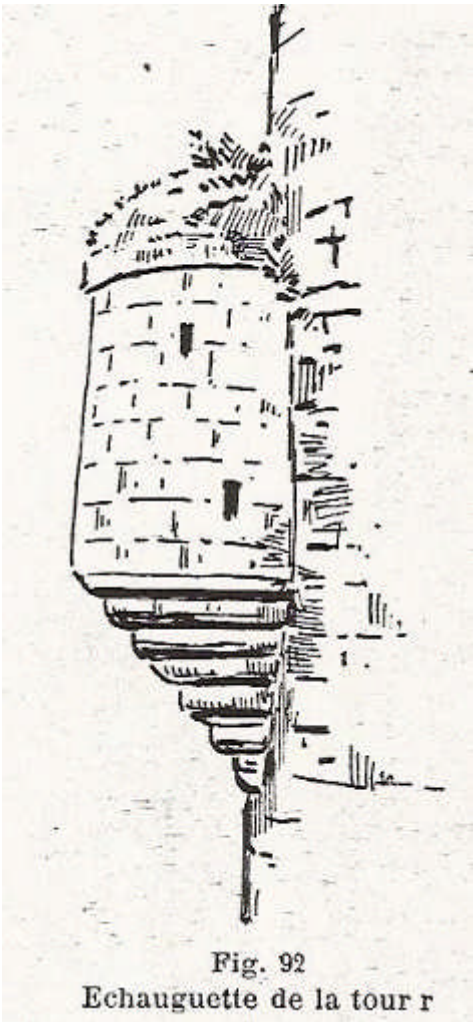


Fig. 92
Echauguette de la tour r

Dans le gradin inférieur, s'ouvrent plusieurs embrasures de bouches à feu. Quant au gradin du milieu, il ne présente qu'une seule baie, donnant accès à une échauguette élégante et de forme arrondie, qui fait saillie hors de l'aplomb du mur, portée sur une console de granit à plusieurs ressauts. Cette échauguette permettait d'inspecter le fossé dans toutes les directions.

Faute d'escalier, les étages de la tour r devaient être desservis par des échelles. Le chemin de ronde supérieur communique avec les courtines voisines avait peut-être une toiture légère en forme d'auvent; mais il ne nous paraît pas vraisemblable que cette tour basse et très large ait jamais été surmontée d'un toit.

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

La tour r a probablement été élevée à la hâte, avec peu de soin et dans des circonstances critiques, pour assurer le flanquement du côté Sud du château, côté laissé inachevé par François II. Aussi est-elle très différente d'aspect des deux superbes tours o p qui flanquent l'extrémité Ouest de l'enceinte, et leur est-elle très inférieure, sous le rapport de la construction et des matériaux. L'on n'y voit point de traces de voûtes ni de planchers : c'était une grande cage vide, dont seuls les murs pouvaient être utilisés.

La courtine contre laquelle elle a été appliquée, est soutenue par un énorme terre-plein s s s, transformé de nos jours en jardin potager ; quelques beaux pins y ont aussi poussé. Ce terre-plein s s s se continue de l'autre côté de la grande porte Sud t, jusqu'au fossé m de l'ancien château. C'est certainement à l'époque de la Ligue que cette épaisse terrasse a été amassée derrière le mur d'enceinte de la fin du XVe siècle. Nous en avons une preuve dans l'existence de plusieurs embrasures et autres ouvertures, visibles de l'extérieur, mais masquées intérieurement et rendues inutiles par les terres accumulées, à la fin du XVIe siècle, derrière le mur dans lequel elles sont percées. Il s'agissait de soutenir et de renforcer la muraille donnant vers la campagne et la plus exposée, pour qu'elle pût résister aux nouveaux canons de siège.

Des arrachements très reconnaissables indiquent que la courtine qui unit les tours o r n'a pas été construite d'un seul coup, et qu'on s'y est pris à quatre fois pour l'achever. Les trois portions les plus rapprochées de la tour o, et dont l'une est liaisonnée avec cette tour, sont d'une exécution remarquable et doivent remonter au temps de François II ; la quatrième, celle qui est liaisonnée avec la tour demi-ovale r, est moins épaisse, moins soignée et plus récente que les autres. Les trois premières portions sont couronnées d'un parapet; la quatrième n'en a pas, non plus que la courtine qui va de la tour r à la porte Sud t. On avait eu cependant l'intention de munir d'un parapet ces deux derniers fragments de courtine ; car les extrémités des parapets de la tour r ont été laissées inachevées, pour en faciliter la liaison avec les parapets projetés des courtines voisines.

La portion de mur qui part de la tour o vers la tour r, présente un pan oblique, percé, à mi-hauteur, d'une embrasure pour arme à feu portative ; d'autre part, le mur qui relie la tour r à la porte Sud t, offre à son sommet quatre petites ouvertures rectangulaires. Embrasure et ouvertures ont été bouchées par le terrassement exécuté après coup et du temps de la Ligue, ce qui prouve que ce terrassement n'était pas compris dans le plan primitif.

L'examen des murs montre que le flanc Ouest de la tour r et la portion de courtine qui l'avoisine, furent bâtis et liaisonnés ensemble, depuis le bas jusqu'en haut ; mais que la base tout au moins de la courtine touchant au flanc Est de la tour r, a été construite avant cette tour.

Nous sommes donc fondé à croire qu'en 1481, lorsque le duc François II fit don de Clisson à son fils naturel, François d'Avaugour, la courtine Sud de la

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

nouvelle enceinte ou « *basse court* », selon les termes du mandement de 1477, à laquelle on ne travaillait déjà plus que par intervalles et peu à la fois, était encore inachevée à la place de la tour r, élevée probablement dans le premier tiers du XVIe siècle. Toutefois nous dirons plus loin qu'en 1481, la porte Sud t devait être déjà bâtie, le duc l'ayant considérée comme un jalon nécessaire à l'exécution de la « *basse court* » dont il avait commencé l'enceinte.

Au XVIe siècle, on aura jugé que la face de cette « *basse court* », donnant sur la campagne et, de plus, dominée par le coteau de Saint Gilles, devait être flanquée par un ouvrage important, et, à la hâte, on aura bâti la tour r.

En supposant, comme nous le faisons, que les travaux de François II soient restés incomplets en cet endroit, il n'en reste pas moins très étrange que le côté le plus exposé du château n'ait pas été le mieux fortifié tout d'abord. Nous avons déjà dit que la construction du nouveau château de Nantes fournit un exemple de semblable imprudence. A la mort de François II, les quatre grosses tours de l'entrée vers la ville, étaient seules terminées, et,. ce fut sa fille, la duchesse Anne, qui fit bâtir le reste de la forteresse, donnant sur le dehors et sur la Loire. Tant à Nantes qu'à Clisson, le duc songea d'abord à la grande entrée de ses châteaux, sans s'inquiéter des autres parties.

5° LA PORTE SUD

En continuant de faire le tour de l'enceinte ducale, nous arrivons à la porte Sud t, qui s'ouvre dans la courtine terrassée sss.

Cette porte qui donne sur le fossé Sud, est placée en face de la grande porte Nord, mais non pas dans le même axe, ainsi que l'on peut s'en convaincre en regardant le plan.

Au dedans de la grande cour, la courtine terrassée s, s'arrête à quelques pas à l'Ouest de la porte t, pour reprendre à l'Est de celle-ci, jusqu'au fossé in de l'ancien château.

Derrière et au côté Est de la porte t, à l'angle intérieur du terre-plein s, on remarque la moitié d'une jolie porte à pilastres et fronton de granit, dans le goût du commencement du XVIIe siècle ; et l'on s'aperçoit vite que cette porte n'a jamais pu être terminée, attendu que la partie du terre-plein qui devait l'appuyer à l'Ouest, n'a pas été continuée jusqu'à cet endroit. L'absence de toute trace de fermeture, indique aussi que la porte n'a point été achevée.

La porte Sud t était munie d'un pont-levis à deux bras, et est surmontée d'une échauguette à mâchicoulis dont le parapet affecte une élégante forme triangulaire. Cette échauguette, légèrement saillante, est probablement l'un de ces ouvrages désignés sous le nom de « *moenneaux* », dans le mandement ducal de 1477.

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

La porte t fait certainement partie des constructions de François II qui, sur ce côté Sud de la « *basse court* », aura jugé utile de faire élever, de bonne heure, la porte répondant à celle de l'entrée par la ville. Dans ses belles pierres de granit et clans les détails de sa construction soignée, en même temps que dans son aspect général, on reconnaît le goût de l'architecte des tours o p.

L'examen des murs indique que cette porte ayant été commencée, la courtine voisine lui fut accolée, des deux côtés, sans liaison jusqu'à une certaine hauteur, à partir de laquelle leur construction fut simultanée et leur liaison opérée.

La porte t est flanquée par la tour r (construction de date postérieure) et par le bastion w. Elle donne accès à un pont qui, avant d'être transformé en une chaussée continue , comptait six piles supportant, outre le tablier du pont-levis cinq passerelles successives dont on pouvait enlever les planchers, à la première apparence de danger. Dès le XVIIe siècle, les passerelles avaient été remplacées par une série de ponts fixes en bois, qui, sur le marché de 1714 pour réparations aux charpentes du château, sont appelés : « *les ponts qui conduisent du château au jardin* ». Ils devaient alors être tous « *rétablis de neuf* », et le marché fournit les détails de ce travail.

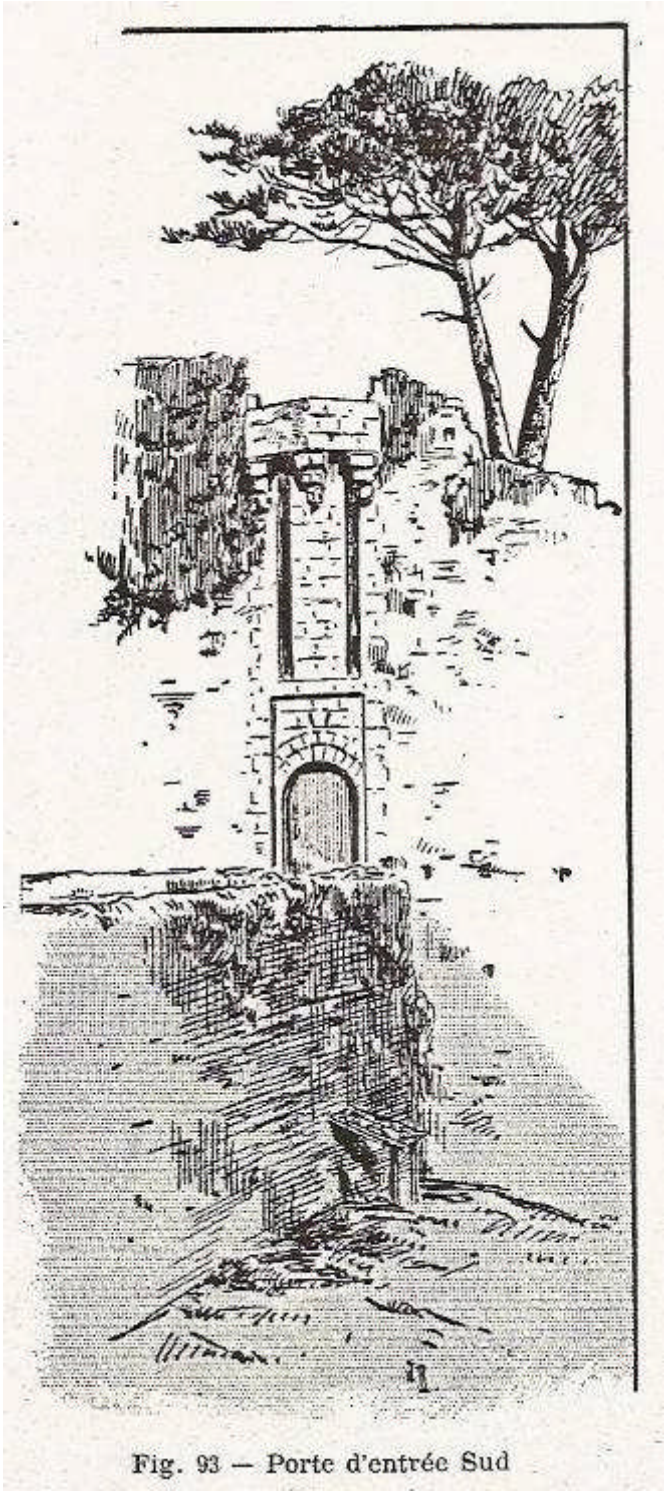
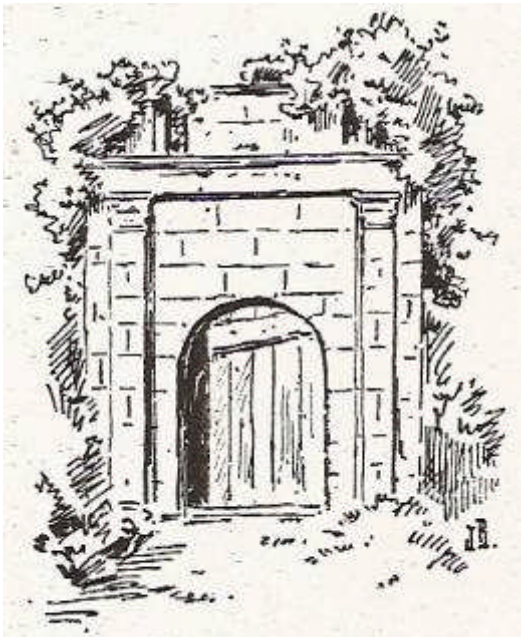


Fig. 93 — Porte d'entrée Sud

Au bout du pont ou plutôt de la chaussée qui en tient lieu aujourd'hui, on arrive à la fausse braie dont il sera parlé plus bas, et sur laquelle s'élève une jolie porte en granit, assez monumentale, avec pilastres à chapiteau et entablement, qui semble remonter au règne de Louis XIII. Cette porte à laquelle

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés


Fig. 94 — Porte sur la fausse-braie

correspond la porte de même style, restée inachevée derrière l'entrée Sud t, était moitié d'ornementation, moitié de défense ; car elle était munie d'un pont-levis à deux bras, suivi de deux passerelles, permettant de traverser k fossé extérieur qui est celui de la *fausse braie.*

Après avoir franchi ce second fossé, on arrive sur une vaste esplanade, bornée par les trois grands bastions terrassés et revêtus dont, au temps de la Ligue, on couvrit le château et la ville, du côté du Sud et du Sud-Ouest. Ces bastions, formant la première des trois lignes de défense du château dans cette direction, avaient eux-mêmes leur fossé qui, en remontant le coteau, venait se confondre avec celui de la vieille enceinte

6° OUVRAGES COMPLÉMENTAIRES DE LA FIN DU XVe SIÈCLE

Pour joindre convenablement la nouvelle enceinte au vieux château, pour masquer et défendre leurs points de jonction, certains ouvrages parurent nécessaires, et nous allons les étudier.

1° Le bastion u

Le bastion u, assez bas, avec deux faces aplaties et un angle arrondi, est écrasé, sans toit, muni, à sa partie supérieure, d'un chemin de ronde, avec parapet percé de nombreuses meurtrières pour armes à feu, et à sa partie inférieure, de plusieurs embrasures de canon. Il couvre l'entrée de l'ancienne barbacane A A^1 A^2 B, et constitue lui-même une première barbacane, ouverte du côté de l'ancienne et commandée par elle.

Le fossé intérieur qui sépare le bastion u de cette ancienne barbacane, n'est autre que le premier fossé Ouest m du vieux château, sur lequel est jetée une arche de pierre, voûtée, suivie, vers l'entrée A^1 de la barbacane, d'un pilier sur lequel reposait l'extrémité du pont volant en bois, de cette dernière.

Nous avons dit (page 144) que ce pont ou plutôt cette passerelle mobile a été remplacée, probablement au XIVe siècle, par un pont-levis grossier.

Le bastion u est encore entouré d'un fossé spécial v v v. L'une de ses faces surveille le côté intérieur de la grande entrée Nord de l'enceinte du XVe siècle ; et l'assaillant eût été exposé au feu de ses embrasures, après avoir

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

forcé cette entrée.

François II semble avoir voulu assurer l'indépendance complète du château dont il faisait sa résidence, à l'écard de l'enceinte qui lui fut adjointe.

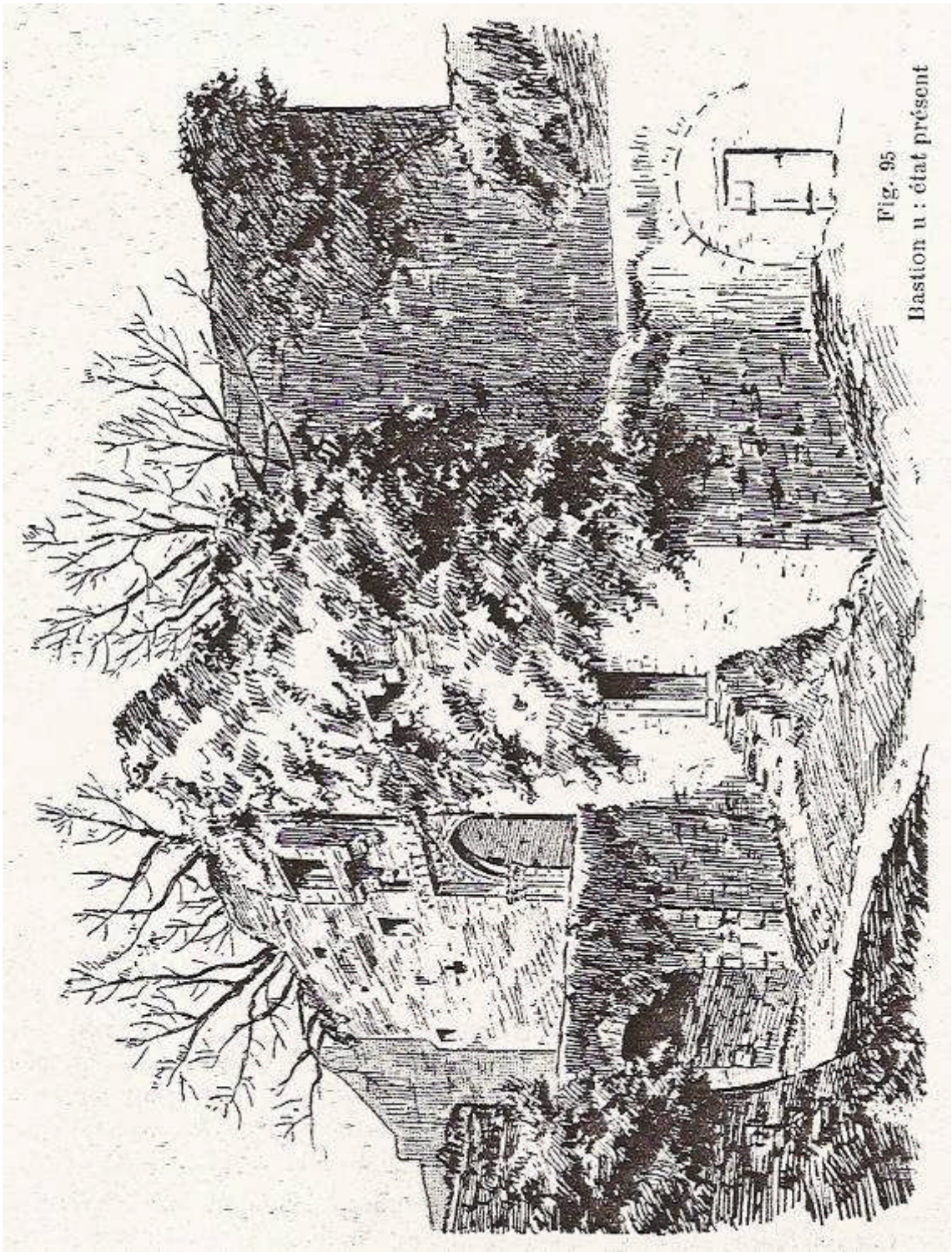


Fig. 95
Bastion u : état présent

La barbacane du XIIIe siècle lui ayant paru insuffisante à cet effet, il prit le parti de la couvrir d'un autre ouvrage très fort, battant à la fois l'ancien fossé m du vieux château et cas de surprise de ce dernier, soit en cas nous

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

paraît la pensée qui a donné lieu à toute la cour du nouveau, soit en cas de révolte de sa garnison. Telle la construction du bastion u.

La baie d'entrée du bastion u, en arc brisé très ouvert, est haute de 2,60 m du sol au sommet, et large de 1,53 m, entre ses pieds-droits. Elle est comprise dans le fond d'un cadre rectangulaire où venait s'encastrer le tablier relevé d'un pont-levis retombant sur l'extrémité d'une arche voûtée, jetée sur le fossé particulier v du bastion. Derrière le pont-levis il y avait un battant de porte, avec énormes gonds et barres de soutien, glissant dans des trous carrés, ménagés dans les murs.

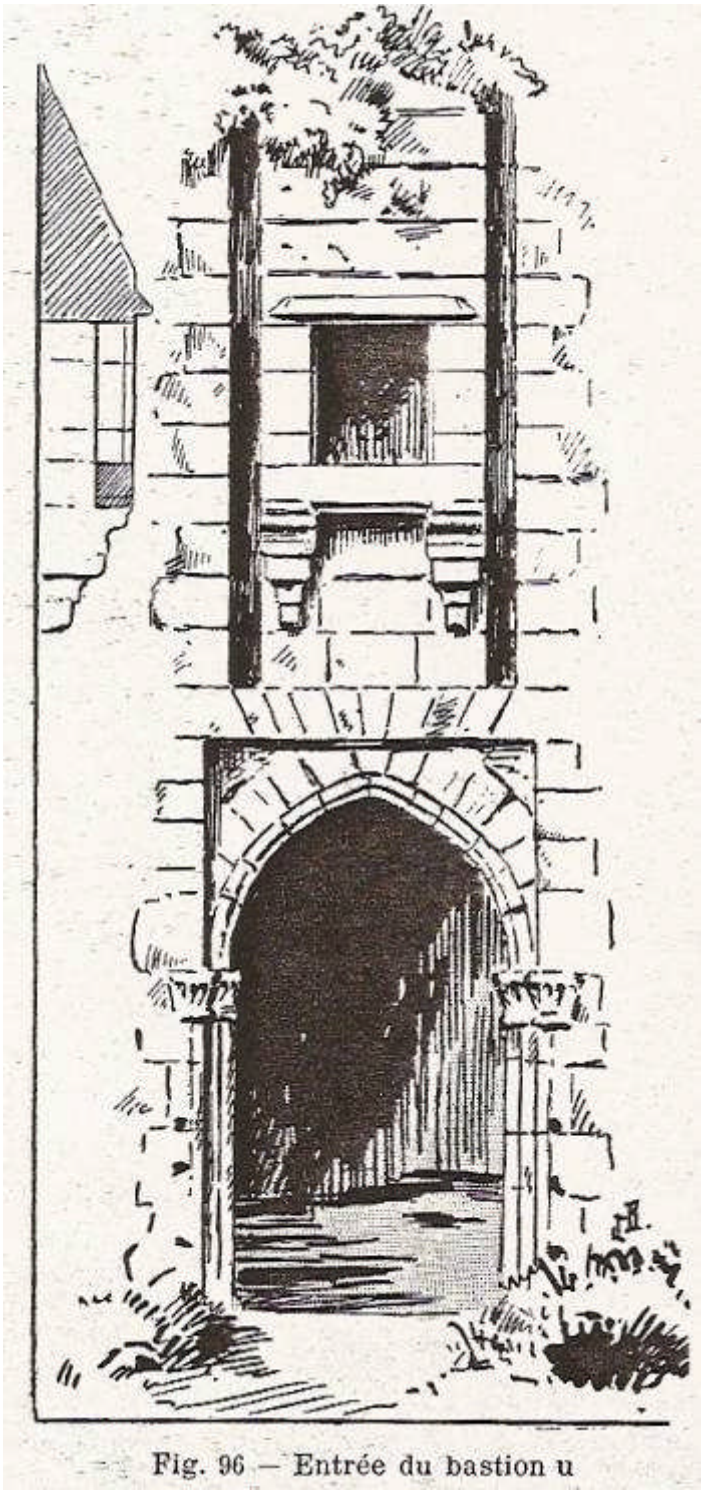


Fig. 96 — Entrée du bastion u

Cette porte donne sur un passage traversant le bastion, et faisant ange droit avec le pont qui mène à l'entrée de la vieille barbacane ; et la face du bastion u dans laquelle elle s'ouvre, regarde à la fois la grande cour du ne siècle et le bord du fossé intérieur m, séparant le vieux château du nouveau.

Elle est encadrée de quatre colonnettes à fût cylindrique, dont on ne voit pas les bases (cachées sous des décombres), et dont les chapiteaux sont ornés de feuillages simplement indiqués en creux.

Elle est surmontée d'une jolie échauguette rectangulaire en saillie sur le mur, faite de belles pierres de granit, taillées avec beaucoup d'art, et présentant, dans sa face extérieure, une fenêtre également rectangulaire que fermait jadis un volet. Deux élégantes cnsoles à profil compliqué garnissent l'ouverture de l'unique mâchicoulis

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

de cette échauguette qui domine l'entrée du bastion et porte, dans ses moulures et sa disposition générale, tous les caractères distinctifs de la fin du xve siècle.

Des deux côtés de l'échauguette, on remarque les longues et étroites ouvertures dans lesquelles jouaient les bras du pont-levis.

A droite de l'entrée, en regardant du dehors, on voit une autre échauguette, plus petite, dominant une porte basse qui donne dans le fond du fossé spécial du bastion, à l'endroit où ce fossé v débouche dans celui m de l'ancien château. A l'intérieur du bastion, un escalier de six marches descend jusqu'à cette porte.

En face de la vieille barbacane, le bastion u est ouvert et sans défense, de manière à ne pouvoir être utilisé ni même gardé par l'assaillant qui aurait réussi à le prendre.

Le rez-de-chaussée est percé d'embrasures pour canons, largement ébrasées. Au dessu, il n'y a qu'un chemin de ronde, desservi par un escalier de dix marches, appuyé contre la face interne de la courtine du XVsiècle qui relie la grande porte Nord au bastion x.

Le bastion u a été appelé, de nos jours, *bastion des Ormes*, à cause de deux gros ormeaux qui ont poussé dans son enceinte.

Il n'a jamais eu de toit mais son chemin de ronde était probablement muni d'un abri léger, pour protéger les hommes de garde contre le mauvais temps.

Il est accolé à la face interne de la courtine du XVsiècle qui le domine et le surveille : il a donc certainement été bâti un peu après elle, pour servir de complément aux travaux de François II. Tout son aspect, ses proportions basses, les embrasures pour bouches à feu de son rez-de-chaussée et de son chemin de ronde, ne laissent aucun doute sur l'époque de sa construction.

2° Le bastion w

Le bastion w est de même configuration et de même style que le bastion u, mais de proportions bien plus grandes. Il est aussi formé de deux faces aplaties et d'un angle arrondi. Destiné à clore, vers le Sud, le débouché du fossé intérieur m, et à masquer, dans la même direction, le point de jonction de l'enceinte du xve siècle avec le vieux château, il s'étend dans le grand fossé extérieur du Sud. Ce bastion constitue un très important ouvrage de flanquement, couvrant une partie de la courtine de la nouvelle enceinte, et une grande portion du bâtiment U de l'ancien château

Il est large, bas, sans toiture, et dominé par les constructions voisines qui toutes plongent dans l'espace qu'il environne, et inspectent la face interne de ses murs. Son chemin de ronde est protégé par un parapet terminé en talus, percé de meurtrières et hors duquel ressortent quatre échauguettes

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

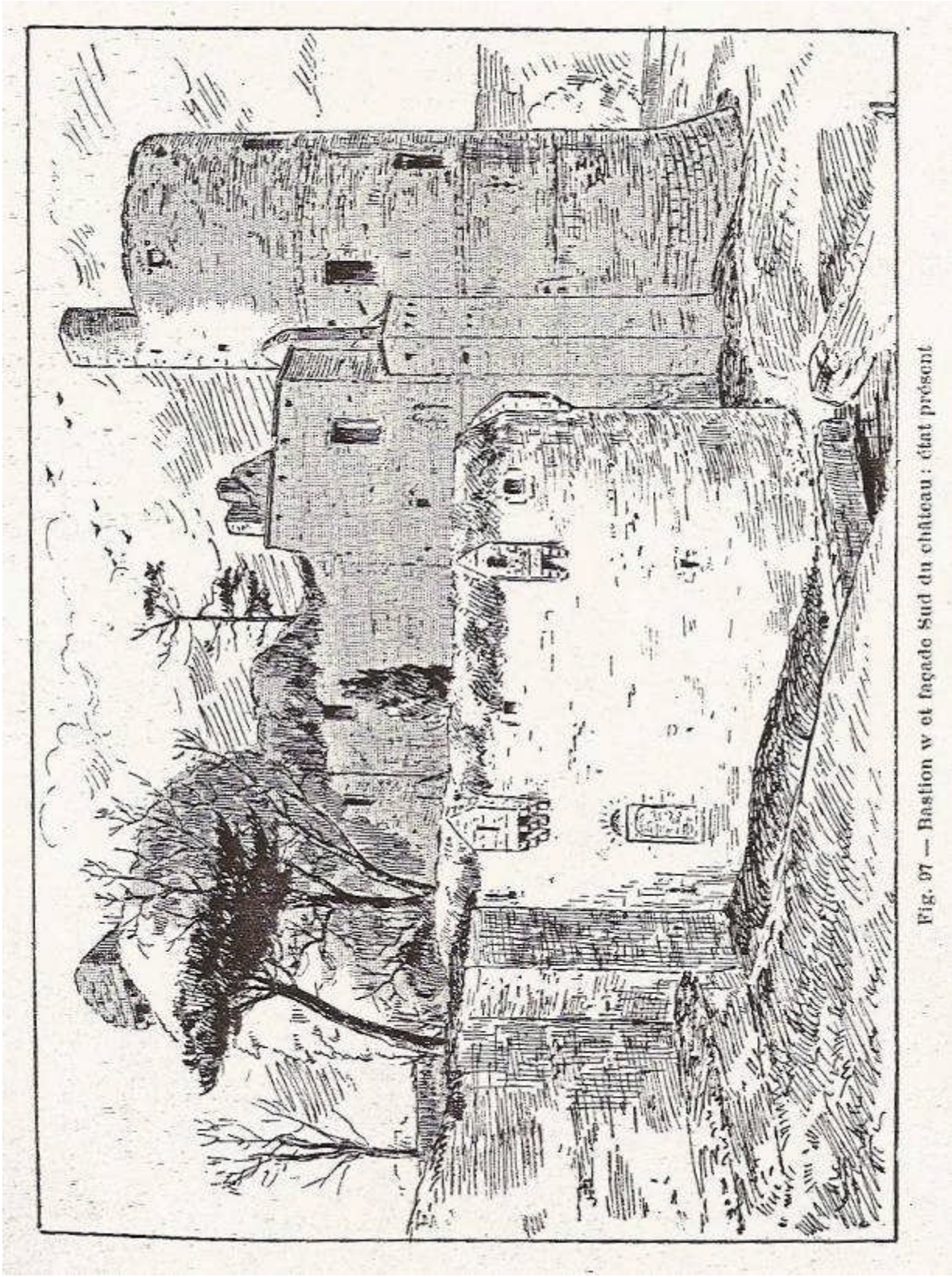


Fig. 97 — Bastion w et façade Sud du château : état présent

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

(ou moineaux, comme on disait à la fin du XVe siècle), à comble triangulaire en pierre, et avec meurtrière en face et en côté, à savoir trois à un seul mâchicoulis, et une quatrième à deux mâchicoulis. Cette derniere surveille un petite porte cintrée, inscrite en retrait clans un cadre rectangulaire, et qui donne sur le fossé, du côté de la grande porte Sud t. Le cadre creux de cette petite porte paraît avoir été destiné. .-à recevoir un pont mobile sans bras, qui venait s'y encastrer quand on le relevait.

Les autres échauguettes ne dominent aucune porte basse : par leurs - meurtrières, elles servaient à flanquer le mur du bastion w ; et leur mâchicoulis, tout en battant le pied de la muraille, semble aussi avoir été un débouché de latrines, à l'usage de la garnison.

Le bastion w ne comprend qu'un rez-de-chaussée et un chemin de ronde. Dans le mur du rez-de-chaussée, ainsi que dans le parapet du chemin de ronde, sont pratiquées de profondes embrasures, largement ébrasées, surtout celles du rez-de-chaussée, pour canons et autres armes à feu. Une pente douce, permettant de traîner sur des rouleaux soit des canons, soit d'autres objets pesants, conduit du sol au chemin de ronde.

Des deux portes du bastion, l'une donne dans le fossé m de l'ancien château, l'autre établit communication avec la porte basse, pratiquée aussi à la fin du XVe siècle, dans le pied de la tour E. Toutes deux n'étaient fermées que de panneaux mobiles, sans gonds, qui se fixaient extérieurement, chacun par deux grosses barres glissant dans les trous carrés du tableau. Par ces fermetures extérieures, on pouvait à volonté enfermer la garnison du bastion, ou la forcer à ne sortir que par l'une des deux portes ; ou encore, le bastion pris, empêcher l'ennemi de se répandre dans le château, et l'obliger à rester ainsi exposé au tir des bâtiments voisins qui dominent et commandent cet ouvrage.

Les fermetures extérieures, opérées par des barres glissant dans les murs du tableau, doivent être contemporaines du bâtiment auquel elles appartiennent. Il y en a trois exemples dans le château : à la porte d'entrée de la tour C, au bout d'un couloir traversant l'épaisseur du mur (Voir page 154) ; et aux deux portes du bastion w. Quant aux fermetures extérieures qui consistent en serrure ou verrou[1], elles peuvent bien être plus modernes, et l'on est tenté de les considérer comme l'objet des fantaisies de Louis d'Avaugour qui, au dire de Tallemant des Réaux, « *se ruinait en serrures* » (Voir pages 217-218), et montrait pour les clôtures de toutes espèces un goût extraordinaire. Ce dernier genre de fermeture extérieure n'est pas d'une puissance qui permette de le faire entrer dans un système de défense militaire.

---

[1] L'on en trouve dans le château, aux endroits suivants : 1° porte d'entrée de la vieille barbacane ; — 2° poterne K, à l'entrée du donjon; — 3° porte dans le passage voûté, à la base du donjon. Nous les avons mentionnées, chacune en son lieu.

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

La porte du bastion w donnant sur le fossé m de l'ancien château, se fermait, en outre, intérieurement par une seule barre glissant dans un trou du mur, et par un verrou ou serrure dont on voit la gâche, Creusée dans une pierre du tableau. Elle devait servir à faire entrer le canon dans le bastion. L'autre porte n'avait pas de fermeture intérieure.

Une courtine basse et sans porte, percée de cieux meurtrières (dont - l'une est démolie, son palâtre gisant à côté), masquait, sur le fossé intérieur du château m, la communication entre le bastion w et la tour E, qu'établissaient la porte basse, surmontée d'une échauguette à mâchicoulis et à toit conique en pierre, de cette tour, et la porte intérieure et correspondante du bastion w (Voir page 158).

Le bastion w bat d'un côté sur la porte Sud du château et sur le pont qui y conduit, et de l'autre côté, sur la grosse tour C et sur la Sèvre ; en face, sur l'intérieur des bastions de la Ligue. Entièrement dominé et commandé par la tour E et par le logis U dont il couvre une partie de la base, il appartient certainement à la fin du XVe siècle, comme le bastion u avec lequel, bien que de plus grandes dimensions, il présente de frappantes analogies, quant à l'aspect, au plan général, à la forme des embrasures. Il a été construit en même temps que le mur de la nouvelle enceinte, sur lequel il s'appuie et dont il protège le point de jonction avec l'ancien château. Ce bastion nous paraît être le « *belouart* » dont le mandement ducal de 1477 ordonnait l'achèvement. Le *belouart* ou *boulevard* est un ouvrage avancé, de forme généralement circulaire, protégeant d'anciens murs, et qui apparaît à la fin du XVe siècle, en même temps que l'usage régulier de l'artillerie à feu[2]. Nous croyons que le bastion w est bien le « belouart » du mandement de 1477, parce que ce texte parle d'un ouvrage joint à la nouvelle enceinte ou « basse court ».

3° Le bastion x

Le terre-plein anguleux et bien revêtu x x x x, à face polygonale, renforce toute la base du vieux château, vers le Nord, à partir de la tour i sur la Sèvre, jusques et y compris la tour B de la barbacane. Sa pointe la plus saillante est couronnée d'une échauguette ou moineau à plusieurs mâchicoulis qui ne surveillent aucune porte basse ni ouverture quelconque, et qui ne sont très probablement que des débouchés de latrines. Il est vrai que le corps de l'échauguette servait à flanquer deux faces du bastion.

---

[2] Voir le « Dictionnaire » de Viollet-Leduc, II, page 2.19, au mot *Boulevard*.

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

L'une des faces de ce bastion bat sur le pont de la grande entrée Nord du château et en complète le flanquement ; car, de l'autre côté, le même pont est exposé au feu de la grosse tour p qui fait l'angle Nord-Ouest de l'enceinte du XVe siècle.

Au pied de la tour B de la vieille barbacane, à gauche en se tournant vers la ville; dans l'épaisseur de la muraille du bastion x qui regarde le même grand pont du château, s'ouvre l'entrée d'un escalier qui descend à un corridor voûté. Ce corridor en pente douce débouche dans un caveau bas, situé un peu au dessus du sol extérieur qu'il inspecte, vers la ville, et surveille par ses meurtrières. Dans ce caveau voûté on voit, en effet, trois meurtrières surmontées de trois soupiraux, abat-jour ou bouches d'air, qui ne se manifestent au dehors que par trois simples trous carrés. L'une des meurtrières se dédouble, et l'une de ses branches devient une autre longue meurtrière spéciale, battant dans un certain sens, différent de celui de la première branche. Les trois soupiraux étaient destinés principalement à laisser échapper la fumée des armes à feu, qui n'aurait pas manqué de s'accumuler rapidement dans le caveau et d'y rendre l'air irrespirable.

Certains auteurs ont vu, bien à tort, dans ce caveau, la prison du duc Jean V, en 1420, faute de remarquer que le bastion x n'était certainement pas construit à cette date. Jean V ne fit d'abord que traverser Clisson, le jour même de l'indigne attentat commis sur sa personne : il était lié sur un cheval et entouré d'hommes qui le chargeaient d'outrages et menaçaient de le tuer, s'il se fût fait connaître aux habitants. A la fin de sa captivité, on l'y reconduisit, et ce fut là que Margot de Clisson, comtesse de Penthièvre, dut l'envoyer chercher, pour le remettre à l'armée bretonne qui assiégeait Châteauceaux. Il est vraisemblable que, cette fois, on le tint enfermé dans le donjon ou peut-être dans la tour C.

Le caveau voûté dont nous venons de parler n'a jamais été un cachot, mais bien un ouvrage de défense, destiné à surveiller le pied du bastion, sur ce point. Si sa porte a des gonds, elle n'eut jamais de battant ; car entre l'un de ces gonds et le mur de granit dans lequel il est scellé, on n'a point creusé la place nécessaire pour loger l'anneau de penture d'un battant : le caveau n'a donc jamais été clos, et sa fermeture n'a été que préparée.

Au dessus detentrée de l'escalier de ce caveau, on voit que le chemin de ronde du bastion a été garni, au moins en cet endroit, d'une corniche formée d'un demi-tore entre deux filets (Voir figure 71), semblable à celle de la porte de ville et à celle des logis U et I, de la tour i et du bâtiment X. Nous y voyons une preuve que le bastion x a subi, à la fin du XVIe siècle, certaines restaurations dans sa partie supérieure.

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

Dans la partie du bastion x qui avoisine la tour i, serpente à travers le mur épais du revêtement, un escalier débouchant au pied de ce mur, par une ouverture qui se voit encore dans une cour, ancienne dépendance du moulin du château, et située juste sous la base de la tour

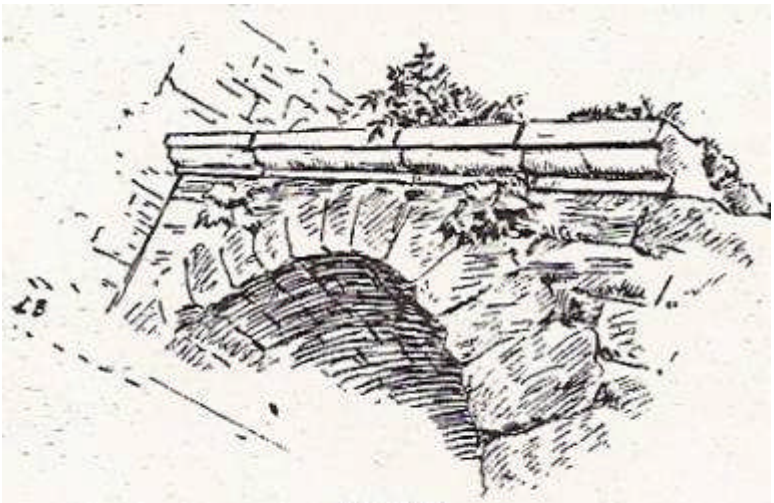


Fig. 98
Portion du chemin de ronde du bastion x

L'ouverture supérieure de l'escalier est aujourd'hui obstruée et rien n'en indique plus la place sur le dessus du bastion, transformé en jardin potager.

La porte inférieure s'ouvre dans un angle, à la base du bastion, près de la tour i, et donne dans l'ancienne cour du moulin[3], au dessus d'une pente soigneusement taillée à pic dans le roc vif, et sur laquelle il était nécessaire d'appliquer une échelle mobile. Cette porte donne accès à un couloir voûté en berceau, plus élevé que hauteur d'homme et suffisamment large, qui offre tout l'aspect d'un ouvrage de la fin du XVe siècle, et fait plusieurs détours dans la base du bastion. Au premier tournant, était un battant de porte. Dans la voûte on remarque sept bouches d'éclairage et d'aération, aboutissant au sol supérieur et aujourd'hui obstruées. L'on arrive enfin à un escalier en vis, montant directement jusque sur le bastion; sa partie supérieure est embarrassée de décombres ; mais il présente encore trente marches fort raides, hautes chacune de 0,22 m.

La porte inférieure, dans l'ancienne cour du moulin, était masquée par les constructions environnantes. C'est ici, en effet, une porte de secours ou de sortie dérobée, qui, tout autant que la porte basse de la tour h, communiquant avec le moulin, avait une grande utilité, soit pour faire entrer secrètement des renforts dans le château, soit pour diriger des sorties vers le faubourg Saint-Gilles, hors la ville, soit pour prendre à revers un ennemi qui aurait occupé le quartier Notre-Dame, centre de la ville.

En somme, le bastion ou terre-plein revêtu x, à face polygonale très irrégulière, renforce puissamment la base du château vers la ville, et défend les approches de ses anciennes constructions, beaucoup moins solides. Il permet de battre et de détruire toute la partie basse de la ville, qu'il commande entièrement, aidant en outre à ravitailler le château, et facilitant les sorties

[3] Cette cour devint ensuite celle d'une maison appartenant, de nos jours à M. Housset.

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

secrètes de la garnison. Il nous semble bien appartenir à l'ensemble des constructions du duc François II ; car il couvre le point de jonction de la nouvelle enceinte avec la vieille barbacane : il n'a donc été bâti qu'après l'achèvement de la nouvelle enceinte sur ce point. De plus, il flanque la grande entrée du ne siècle, et contribue à faire du château une place vraiment forte, selon l'art militaire de cette époque. Sa partie supérieure a subi un léger remaniement à la fin du XVIe siècle, comme l'indique la corniche que nous y avons fait remarquer.

Devant l'entrée d'un petit réduit moderne, construit contre son échauguette, on voit un escalier orné de plusieurs balustres de tuffeau sculpté, provenant d'une balustrade qui, au XVIIe siècle, a garni le sommet du bastion x. Au dessus du réduit, on a établi une petite terrasse à l'italienne, à laquelle conduit l'escalier, et qui était couverte jadis d'une treille, supportée par des piliers de brique.

A la fin du XVIIIe siècle, le bastion x portait le nom *d'esplanade*[4] ; on l'appelait aussi la *blanchirie*, parce que l'on y exposait à l'air des pièces de toile, pour les blanchir. Au dire d'une vieille Clissonnaise, de l'esplanade ou blanchirie on apercevait les appartements richement décorés d'une tour voisine (la tour i) ; l'un de ces appartements était tendu de velours noir à franges d'argent : c'était une chambre de deuil ; au dessus était une chambre tendue de velours rouge à franges d'or.

Cette description des chambres de la tour i, si elle est exacte, ne peut se rapporter qu'à une époque antérieure à 1748, année de la vente du seigneur qui dispersa toutes les richesses mobilières du château.

D'après divers témoignages, des festins publics et d'autres fêtes du même genre furent donnés sur l'esplanade, au début de la Révolution. Plus tard, les odieuses colonnes infernales commettaient en ce lieu d'horribles massacres : quantité de pauvres paysans y étaient fusillés, rangés près de longues fosses dans lesquelles on les jetait ensuite. Leurs restes y reposent encore, à moins qu'on ne les en ait retirés après la Révolution, ce que nous n'avons pu savoir.

7° LA FAUSSE BRAIE

La fausse braie est un mur bas, avec chemin de ronde, abrité par un parapet percé de meurtrières, et qui, sans dépasser la hauteur de la contrescarpe, sépare en deux parties, dans sa longueur, tout le fossé Sud du château, depuis la tour o jusqu'au moulin sur la Sèvre, en passant devant la tour C.

Le mur de ville fut en partie démoli pour la construction de l'enceinte ou

[4] Notes de M. Perraud.

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

« *basse court* » du duc François II, et la *fausse braie*, sans suivre exactement sa direction à partir du point où il s'arrêta depuis lors, un peu au-devant de la tour o, peut passer cependant pour son prolongement[5] : elle enveloppe toute la base du château vers le Sud, côté le plus exposé aux attaques. Des escaliers, dont les marches touchent à la face interne de la fausse braie, permettaient d'arriver à son chemin de ronde : l'un d'eux existe encore, un peu en aval de la porte du XVIIe siècle qui la surmonte (Voir pages 243-244).

Depuis l'emploi de l'artillerie à feu, les vieilles *braies*, enceintes de pieux garnissant le pied des remparts, pour empêcher l'assaillant d'y attacher le mineur, avaient été remplacées par les *fausses braies*. Ces dernières étaient des murs peu élevés, avec parapet à hauteur de la contrescarpe, et sur lesquels on mettait des arquebusiers qui incommodaient fort les assaillants, et les empêchaient d'approcher de la place ; mais, leur parapet démoli, elles formaient une banquette qui favorisait l'assaut.

Telles qu'elles sont décrites dans les anciens traités de fortification, les *fausses braies* touchaient presque la hase du rempart et n'en étaient point séparées par un fossé : au XVIIe siècle, on disait même qu'un de leurs avantages était d'empêcher les débris du bastion attaqué par les boulets, de combler le fossé.

Ici nous sommes en présence d'un des plus anciens exemples de *fausse braie* ; et le mandement ducal de 1477 (Voir page 226) nous prouve que l'on entendait par ce mot, à la fin du XVe siècle, un petit mur à parapet, partageant le fossé dans le sens de sa longueur.

La « *faulse braye* » environnant la « *basse court* » ou nouvelle enceinte du château, est formellement mentionnée dans ce mandement : elle est donc de peu postérieure à 1477, et même, aux termes du texte, les travaux étaient déjà « *encommencer à faire* », à cette date. Il est impossible d'admettre que François II ait désigné par le mot « *fausse braye* » autre chose que le mur bas, divisant en longueur le fossé Sud du château.

Au pied de la tour demi-ovale r, que nous avons décrite plus haut (page 240), on accola, du temps de la Ligue, à la face extérieure de la *fausse braie*, un petit ouvrage triangulaire terrassé, dont nous aurons à parler bientôt. Nous avons dit (page 243) que, dans la première moitié du XVIIe siècle, on a élevé sur la *fausse braie*, en face de la porte Sud de l'enceinte ducale; une jolie porte de style Louis XIII, en granit, munie d'un pont-levis.

Au dessous ou en aval de cette porte et de son pont-levis, un mur traverse, dans sa largeur, le fossé extérieur de la *fausse braie*, comme pour y retenir les eaux et empêcher leur écoulement suivant la pente du coteau. En

[5] Voir le plan de la ville en 1809.

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

cet endroit, d'ailleurs, le fossé de la *fausse braie* est creux et fait penser au lit d'un ancien étang. Le mur qui le traverse présente en son milieu, du côté seulement de la rivière, une entaille rectangulaire qui n'atteint que les deux tiers de son épaisseur et dont nous ne pouvons nous expliquer la destination : nous avons peine à y reconnaître le cadre d'une ancienne écluse, pour vider le petit étang formé dans le fossé ; et cependant c'est la seule raison d'être que l'on puisse lui supposer.

Près de la Sèvre et au coude que forme la fausse braie, en se dirigeant vers le moulin qu'elle rejoint au Sud-Est de la tour C, on avait élevé tout d'abord et avant sa construction, une entrée consistant en une porte cintrée, ouvrant sur un couloir large de sept pieds ou 2,30 m, pratiqué dans un mur de même épaisseur. Il est impossible aujourd'hui de savoir comment on arrivait du dehors à cette entrée, attendu le bouleversement des terrains extérieurs, opéré au temps de la Ligue, pour la construction des trois grands bastions à angle saillant.

Ici encore et selon son habitude déjà constatée à l'occasion de la porte Sud t, bâtie avant les courtines voisines[6], le duc François II aura construit la porte d'entrée avant le mur de clôture ; mais il est singulier que l'on n'ait pas laissé, de chaque côté de la porte, des pierres d'attente pour la relier aux murailles projetées de la fausse braie. Or, nous remarquons que la fausse braie vient s'accoler à droite et à gauche de cette porte, et n'est point liaisonnée avec elle, ce qui prouve qu'elle est de date plus récente.

Tout près et à l'Ouest de cette porte, se trouvait une petite tour demi-ronde, encore tracée sur le plan cadastral de 1809 et démolie au cours du xixe siècle. Ses arrachements sont toujours visibles et indiquent qu'elle avait été bâtie en même temps que la *fausse braie* dont elle flanquait la porte d'entrée. L'on pénétrait dans cette tour par derrière, c'est-à-dire du fossé contigu au château, en franchissant une porte à linteau sur consoles, encore existante dans sa face interne. Dans la base de la même tour, à l'Ouest, on remarque l'un des pieds-droits d'une autre porte également à linteau sur consoles, qui permettait de sortir de cette tour dans le fossé de la *fausse braie.*

Ces deux linteaux sur consoles dans une construction qui semble bien l'oeuvre du duc François II, ont de quoi nous étonner. En effet, ce genre de linteau n'a pas été employé par ce prince dans d'autres parties du château, si ce n'est peut-être pour une petite porte intérieure du cabinet ou petite chambre à coucher de l'appartement seigneurial (Voir page187).Partout ailleurs, à Clisson, le linteau sur consoles appartient aux bâtiments des XIIIe et XIVe siè-

[6] Sur cette habitude de François II, voir les pages 238-239.

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

cles. Toutefois, comme ce genre d'amortissement n'a pas cessé d'être en usage depuis l'époque romane jusqu'au XVIe siècle (Voir page 160), nous n'osons tirer aucune conséquence de sa présence au dessus des deux portes de la tour de la *fausse braie.*

Un peu plus vers l'Ouest et en remontant la pente du fossé, le sommet de la *fausse braie* est percé de deux ouvertures rondes pour armes à feu. Enfin, la portion du même ouvrage qui, de la porte d'entrée décrite plus haut, rejoint le moulin, présente une ouverture semblable, à la hauteur de son ancien sommet. Nous disons son ancien sommet, parce que cette partie a reçu un exhaussement qui part de la porte d'entrée ci-dessus, mais n'est point liaisonné avec elle. L'exhaussement a dû avoir été projeté jusqu'au moulin, ainsi que l'indique le talus d'attente du point où il s'arrête : il avait pour but de masquer, de ce côté, la base de l'ancien château.

Au mur Est de la porte de la fausse braie, dont nous venons de parler. est juxtaposé sans liaison un mur qui ferme l'entrée de son fossé, et qui la relie au bastion de la Ligue, situé en face, en opérant aussi la clôture de la face interne de ce bastion. Ce mur sert de prolongement à la partie de la fausse braie qui, en faisant un angle, rejoint l'enceinte du moulin (Voir le plan de la ville en 1809).

8° CONSIDÉRATIONS SUR LES CONSTRUCTIONS DU XVe SIÈCLE

Le duc François II ayant choisi le château de Clisson pour en faire l'une de ses résidences habituelles, commença, avant 1464, à en remanier les parties anciennes et à les disposer suivant son goût et sa commodité. Il fit aussi diverses restaurations aux remparts extérieurs (Voir page 224, note 2).

A cette série de travaux appartiennent les changements opérés dans le vieux château, à savoir : 1° les grandes reprises dans les étages supérieurs du logis seigneurial, tant à l'intérieur où le cabinet adjoint au grand appartement est surtout à noter, qu'à l'extérieur dont nous rappellerons l'appendice saillant et la galerie crénelée ; — 2° d'autres reprises dans l'oratoire au dessus de la cuisine et dans l'étage supérieur, avec la galerie crénelée ; — 3° le couloir Est conduisant du grand appartement à l'oratoire ; 4° dans la tour D, un léger remaniement, caractérisé par l'arc surbaissé d'une porte; — 5° dans le logis I, d'autres remaniements plus importants, caractérisés par le même arc au dessus de deux portes (Voir pages 156, 185-187, 188, 192, 193, 194-195, 207, 210, 211).

Peu après, le duc ayant compris que le château était mal défendu vers l'Ouest, coté accessible de la peinte rocheuse sur laquelle il est bâti, résolut de lui adjoindre, de ce côté, une enceinte fortifiée considérable. C'est sans doute l'objet du mandement de 1466 (Voir page 225). Aux années qui sui-

Numérisation Odile Halbert, 2007, tous droits de reproduction réservés

vent cette date, nous attribuons : 1° la grande porte Nord de la nouvelle enceinte ; — 2° la courtine qui la relie au fossé m de la vieille barbacane — 3° la tour p; — 4° la partie basse de la porte Sud t ; — 5° la porte de la fausse braie, au dessous de la tour C, près du moulin (Voir pages 227, 229, 234, 242-243, 2551.

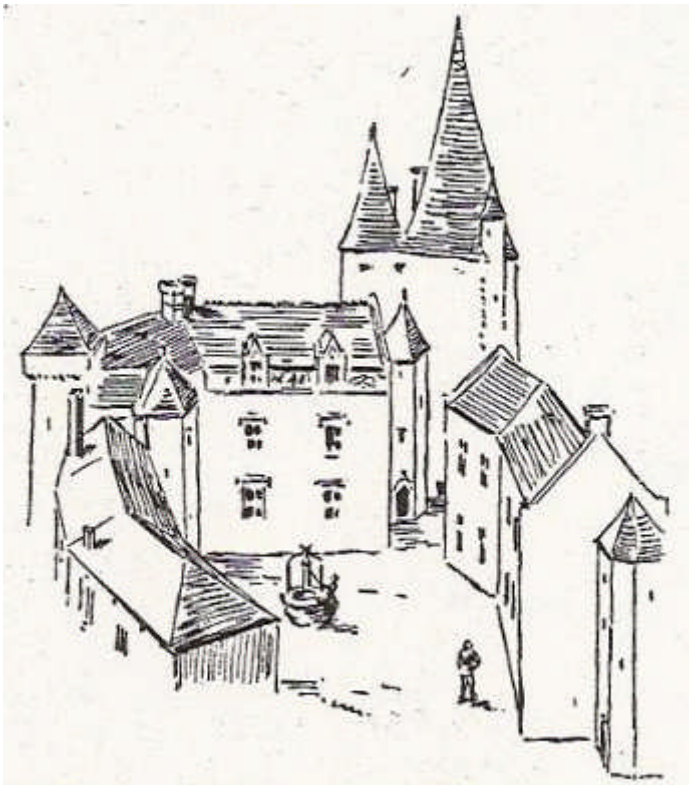


Fig. 99 — Cour intérieure du château de Clisson, aux XIVe et XVe siècles

Les travaux n'avançant pas au gré du duc, survint le mandement de 1477 (Voir page 226) qui leur donna un peu d'élan, pendant quelques années. A cette dernière série de travaux, nous attribuons : 1° la courtine reliant la grande porte Nord à la tour p, parce que cette courtine n'a qu'un parapet et point de mâchicoulis ;— 2° la courtine reliant les tours p o, également avec simple parapet ; — 3° la tour o, aussi avec parapet sans mâchicoulis ; 4° trois fragments de la courtine allant de la tour o vers la tour r, toujours avec simple parapet; — 5° la partie basse de la courtine, à l'Est de la tour r — 6° le haut de la porte Sud t, et les deux portions de courtine qui la touchent à l'Ouest et à l'Est ; — 7° le bastion w et la courtine sur laquelle il s'appuie : — 8° la porte extérieure, l'échauguette et le couloir de la tour E ; — 90 le bastion un avec simple parapet, comme le bastion w ; 10° le bastion x ; — 11° la fausse braie (Voir pages 158, 229, 232, 237, 241, 243, 247, 249, 250, 253, 254).

Le bastion w flanque la courtine Sud qui semble un peu plus récente que la courtine Nord, allant de la grande porte à la vieille barbacane. Les bastions u et x doivent avoir été construits un peu après cette portion de la courtine Nord.

A la mort de François II, en 1488, la face Sud de la nouvelle enceinte devait être restée encore inachevée à la place de la tour r (Voir page 241).